



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230801-20230801_D0001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/08/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du mardi 1er août 2023

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	8
Votants	9
Pouvoirs	1

Date de convocation : 27 juillet 2023

Date d'affichage : 27 juillet 2023

Le premier août deux mil vingt-trois, à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Françoise WEINEL ; Loïc GUILLOT, Benoît COUTANT ; Mathieu GAULTIER ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Florence DEBRUYNE

Absents excusés : Eric DEBEFFE ; Virginie MOREAU ; Aurélien HERISSON ; Laurent MALEVAL ; Sébastien BOUZINARD ; Laetitia MOREAU

Pouvoirs : Eric DEBEFFE donne pouvoir à Florence DEBRUYNE

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Mme Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230801_D0001

OBJET : Marché à procédure adaptée – Réhabilitation Relais de la Forêt en Habitat Inclusif – attribution des lots

Dans le cadre du projet de Réhabilitation du « Relais de la Forêt » en habitat inclusif « Orée de la Forêt », un marché de travaux selon la procédure adaptée, décomposé en dix lots, a été lancé le 08 juin 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 03 juillet 2023.

Une négociation auprès des candidats et une nouvelle consultation d'entreprise du lot infructueux a été fixée au 21 juillet 2023.

Ce marché est décomposé en 10 lots :

-LOT n°1 / GROS OEUVRE - DEMOLITION - TERRASSEMENT - MACONNERIE – V.R.D.

-LOT n°2 / CHARPENTE – COUVERTURE – DESAMIANTAGE

-LOT n°3 / MENUISERIES EXTERIEURES

-LOT n°4 / PLATRERIE

-LOT n°5 / MENUISERIES INTERIEURES – SERRURERIE

-LOT n°6 / CARRELAGE – FAIENCE

-LOT n°7 / LOT ELECTRICITE – VENTILATION – CHAUFFAGE ELECTRIQUE

-LOT n°8 / LOT CHAUFFAGE

-LOT n°9 / PLOMBERIE – SANITAIRE

-LOT n°10 / PEINTURE – SOL SOUPLE

Vu les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique,
 Considérant que la commune souhaite réaliser les travaux de Réhabilitation du Relais de la Forêt
 Considérant qu'un marché en procédure adaptée a été publié le 08 juin 2023,
 Vu les offres reçues,
 Vu le rapport d'analyse des offres annexé,
 Vu la proposition de la commission d'appel d'offres du jeudi 27 juillet,
 Vu la présentation du rapport d'analyse des offres,
 Vu la négociation et la nouvelle consultation d'entreprise du lot infructueux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- **D'attribuer** le marché aux entreprises suivantes :

LOT	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT
1	Gros œuvre -démolition - terrassement - maçonnerie – v.r.d.	ROYER BATIMENT	91 838.81€
2	Charpente – couverture – désamiantage	SARL BEUCHER	47 737.48€
3	Menuiseries extérieures	ROYER BATIMENT	25 839.64€
4	Plâtrerie	DUFOUR	80 320.10€
5	Menuiseries intérieures – serrurerie	ROYER BATIMENT	77 217.34€
6	Carrelage – faïence	MELLIER CARRELAGES	13 167,56€
7	Lot électricité – ventilation – chauffage électrique	SARL YANN PANNIER	48 023.10€
8	Lot chauffage	SARL YANN PANNIER	48 626.08€
9	Plomberie – sanitaire	SARL YANN PANNIER	57 819.55€
10	Peinture – sol souple	BOULFRAY	45 700€

➤ **D'autoriser** Madame le Maire à signer le marché de travaux dans le cadre de la Réhabilitation du « Relais de la Forêt » en Habitat Inclusif ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

Le marché est attribué pour un montant total de 536 289.76€ HT.

CONTRE	0	ABSTENTION	1	POUR	8
---------------	---	-------------------	---	-------------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
 Pour Extrait Certifié Conforme
 Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **01/08/2023**
 Publication par voie électronique le **01/08/2023**

Le Maire,



Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,



Dominique MANCEAU